LOIRE-ATLANTIQUE
pêche et plaisance

Centre de Marée
44420 La Turballe
Tel : 33 (0) 2 40 62 80 40
Fax : 33 (0) 2 40 99 14 59
Courriel : lapp@lapp44.fr

Saeml au capital de 600.000€
RCS Nantes 210 B 01733
Siret 52400775400038
TVA intra 49524007754

COMITÉ CONSULTATIF DES USAGERS
DU PORT DE LA TURBALLE

Compte rendu de la réunion du 30 novembre 2018

La réunion du comité consultatif des usagers du port de La Turballe a eu lieu le **vendredi 30 novembre 2018 à 14h30** dans la salle de la criée sur l'ordre du jour suivant :

1. Bilan technique au 31 octobre 2018
2. Situation des travaux en cours
3. Barème 2019
4. Questions diverses

1. Bilan au 31 octobre 2018

M. PALLADIN dresse le bilan de l'activité de la Saeml en général et de La Turballe en particulier au 31 octobre 2018.

L'année 2018 est une bonne année pour la criée qui enregistre une progression de 6 % en tonnage et de 9.5 % en valeur au 30 novembre 2018.

On remarque une progression constante des achats à distance.

Côté plaisance, on enregistre un résultat identique à l'an passé malgré un nombre de bateaux plus grand.

En raison d'une météo clémente, certains navires viennent stationner quelques heures dans le port pour aller ensuite mouiller à l'extérieur en ayant fait le plein d'eau.

Une discussion s'engage avec Mme Pithois sur le gaspillage de cette eau et des mesures de rétorsion envisageable.

Mis à part l'installation de bornes connectée, M. PALLADIN rappelle que le port ne dispose pas des pouvoirs de police qui lui permettrait de sanctionner les indélicats. Seules des mesures de prévention et de sensibilisation peuvent être mises en place par les agents du port.

2. Point sur les investissements

M. PALLADIN fait un point sur l'ensemble des investissements réalisés ou en cours dont :

Hangar Garlahy – réceptionné cette année

Réfection pieux

Le test de manchonnage a été un succès qui a permis de ramener le coût du remplacement des pieux à 30 k€ pièce. Ce qui, pour 54 pieux à remplacer, représente un budget très conséquent à l'échelle du port.

Véhicules

La Saeml vient de recevoir 2 porteurs de 30 T neuf en LDD, ce qui porte à 5 le nombre de véhicules du port :

1 poids lourd de 44 T
2 porteurs de 30 T
1 porteur de 26 Tonnes
1 véhicule réfrigéré de 3.5 T qui bien d'être commandé.

Ces véhicules sont utilisés pour rapatrier la production de nos pêcheurs lorsqu'ils débarquent dans les ports voisins.

3. Projet de Barème 2019

Le projet de barème 2019 évolue de 1.5 % (compte tenu d'une inflation à 2.2 %).

Une ligne va être rajoutée pour répondre à une demande des usagers sur le barème de l'élévateur 32 Tonnes .

Ce projet de barème n'appelle aucune observation de la part du comité.

4. Points divers

Demande récurrente de la SNSM et de la Coopérative

La SNSM rappelle sa demande d'éclairage des abords de son navire pour ses équipes lors d'intervention de nuit.

La Coopérative a la même demande pour le ponton gasoil à marée basse puisque l'éclairage a été remis sur la partie haute du ponton.

M. PALLADIN informe le comité que la réfection de l'éclairage de toute la zone plaisance en LED va être rapidement lancée sans attendre la mise en œuvre d'un projet global sur le port.

Informations diverses

- Le 27 avril 2019 aura lieu sur le port une journée sécurité organisée conjointement par les affaires maritimes et la Coopérative à destination des marins pêcheurs.

- Une telle journée pourrait être organisée à l'attention des plaisanciers par le port.
- La Saeml participera à la manifestation « la Mer XXL » qui se déroulera en fin juin début juillet 2019 à Nantes.
- La Saeml devrait présenter un bateau au départ du prochain « Défi des Ports de Pêche » qui se déroulera en 2020 à Pornic.
- Le 20 décembre prochain aura lieu une remise conjointe de chèque CCI et Saeml à la SNSM de La Turballe.

Vol sur ponton

M. SECHET précise que les vols sur navires ont été moins nombreux cette année.

La réunion s'est achevée à 16h00.